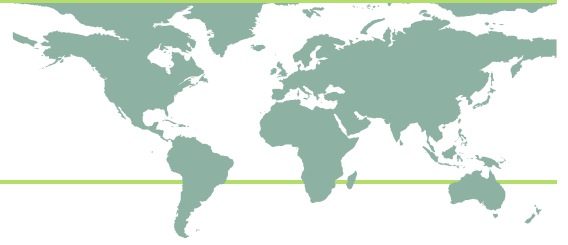


Rapport sur la réunion du Groupe de Dialogue Civil (GDC) sur la qualité et la promotion

oriGIn, Bruxelles, 21 Novembre 2014

La première réunion du Groupe de Dialogue Civil (GDC) sur la qualité et la promotion, créé récemment par la Commission européenne, a eu lieu à Bruxelles le 21 Novembre dernier (voir l'ordre du jour et les documents distribués par la Commission)

Parmi les sujets les plus intéressants abordés, la Commission a présenté des idées préliminaires sur les possibilités de simplification dans le domaine de la politique de qualité. Une présentation faite par la Commission (disponible sur notre site web - voir les documents distribués par la Commission) a identifié certaines des différences entre les quatre Règlements actuellement en vigueur sur les IG au niveau communautaire. Les différences présentées concernent les définitions, les procédures d'enregistrement, la protection et l'utilisation des logos. La Commission a souligné que la réflexion sur la simplification n'est qu'à un stade préliminaire, et qu'elle souhaite recevoir les commentaires de toutes les parties intéressées. Sur les IG non agricoles, 130 contributions ont été reçues par la Commission suite à la « consultation publique sur une éventuelle extension de la protection des IG de l'UE aux produits non agricoles - Tirer le meilleur parti du savoir-faire traditionnel de l'Europe ». Une conférence sera organisée à Bruxelles le 19 Janvier 2015 (date à confirmer) pour discuter des prochaines étapes. oriGIn a dit d'être en faveur de la création d'un système sui generis pour la reconnaissance et la protection des IG non agricoles, à condition que cela ne porte pas atteinte ou puisse créer de la confusion avec les systèmes IG existants et bien établis dans l'UE. En ce qui concerne les IG et les nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD), la Commission a réaffirmé son engagement à assurer une solution positive pour les extensions « .wine » et « .vin ». oriGIn a exprimé ses inquiétudes sur les risques de prolifération des violations des droits des IG sur l'Internet à la lumière de l'introduction de 1.300 nouveaux gTLD, ainsi que l'absence de mécanismes pour protéger les IG dans les domaines traditionnels (« .com », etc.) ainsi que dans les nouveaux gTLD (« .food », « café. », « .pizza », « .bio », etc.). En outre, oriGIn a demandé à la Commission d'avoir une mise à jour périodique sur la réforme en cours du système de marque communautaire. Sur les questions de promotion, la Commission a informé le Groupe que les actes délégués et d'exécution du règlement UE n.1144/2014 sur les actions d'information et de promotion concernant les produits agricoles réalisées sur le marché intérieur et dans les pays tiers, seront adoptées en Septembre 2015 (une présentation avec une



analyse détaillée de cette question est disponible voir les documents distribués par la Commission). Sur la promotion, parmi les documents distribués par la Commission, vous trouverez également des informations intéressantes sur les initiatives de la Commission européenne prévues dans le cadre de Expo 2015.